

Plan d'actions Plainpalais - Jonction 2019-2021

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

je bouGE
mon quartier



SOMMAIRE

Editorial	3
Les 3 étapes de la Politique sociale de proximité	4
Enjeux et actions prioritaires	5
Enjeu 1 : La participation de toutes les familles	6
Enjeu 2 : L'intégration des populations migrantes	7
Enjeu 3 : La participation et la place des jeunes dans la vie locale	7
Enjeu 4 : Les aîné-e-s et la vie sociale de quartier	7
Annexe : Tableau de synthèse	9

EDITORIAL

N'hésitez pas à contribuer !

Je crois beaucoup à l'intelligence collective et je mise sur l'expertise de la société civile. C'est pour cela que je suis attachée à prendre le pouls des quartiers et à entendre la voix des habitant-e-s dans le cadre de la Politique sociale de proximité.

Ce Plan d'actions vient très logiquement poursuivre la démarche initiée en 2018 avec la publication du Portrait social et la discussion du 30 octobre dernier à l'occasion du Forum social de Plainpalais-Jonction.

Soucieuse de répondre aux besoins des habitant-e-s, attachée à la qualité de vie dans ce quartier, j'envisage l'évolution du secteur Plainpalais-Jonction de manière positive, avec de nombreuses opportunités pour l'avenir.

Ce Plan d'actions est articulé autour des principaux enjeux sociaux auxquels le quartier de Plainpalais et de la Jonction est confronté. L'attention va donc se focaliser surtout sur les familles en difficulté dont les familles migrantes. Des propositions pour les aîné-e-s, toujours en risque d'isolement et pour les jeunes, afin de renforcer leur intégration dans le quartier, seront aussi développées.

Ce document a été élaboré à partir des propositions des partenaires. Elles sont porteuses de nouvelles dynamiques dans le quartier. Elles mettent en avant des projets simples et des réalisations immédiates. D'autres actions impliquent un travail à plus long terme mais le chemin est tracé. Ce document va évoluer au fur et à mesure de leur développement.

Des moyens concrets sont mis à disposition par la Ville, y compris financiers, et les équipes de professionnel-le-s sont à pied d'œuvre. Elles mettent toute leur énergie à soutenir des projets qui contribuent à la cohésion sociale dans le quartier.

Ce Plan d'actions est un contrat collectif et permet de se projeter vers un avenir commun. Les services développent leurs interventions et collaborent avec les partenaires de terrain, avec des objectifs partagés.

Pour cela, je veux redonner toute sa place au débat, mettre en valeur les partenariats avec les associations de quartier et favoriser les initiatives citoyennes. N'hésitez pas à contribuer.

Au final, nous sommes toutes et tous gagnant-e-s ! Bonne lecture.

Esther Alder

Conseillère administrative



LA POLITIQUE SOCIALE DE PROXIMITÉ



La Politique sociale de proximité (PSP) est une initiative du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève. Elle favorise la cohésion sociale et le bien-être des habitant-e-s par des actions coordonnées et adaptées à l'échelle des quartiers. Ses ambitions sont, d'une part, de développer les solidarités de proximité et la participation citoyenne et, d'autre part, de prévenir les risques de ruptures sociales.

3^{ème} étape : le Plan d'actions

A l'issue du Forum, un Plan d'actions est élaboré à partir des propositions concrètes des participant-e-s. Il est communiqué à toutes les parties prenantes et aux partenaires, et mis en œuvre à l'échelle du quartier. Une caractéristique importante de ce document est son caractère évolutif. Les initiatives des partenaires associatifs et des habitant-e-s, complémentaires ou ultérieures, viendront l'enrichir progressivement.



Dans les huit quartiers de la Ville de Genève, la Politique sociale de proximité se développe en trois étapes :

1^{ère} étape : le Portrait social de quartier

Le Portrait social met en lumière les principaux enjeux sociaux d'un quartier. Ce document est élaboré par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, avec la contribution active des partenaires associatifs et institutionnels locaux. Il rassemble des données quantitatives et qualitatives et fait le point sur les atouts, les difficultés, les forces et les faiblesses de chaque secteur.



2^{ème} étape : le Forum social de quartier

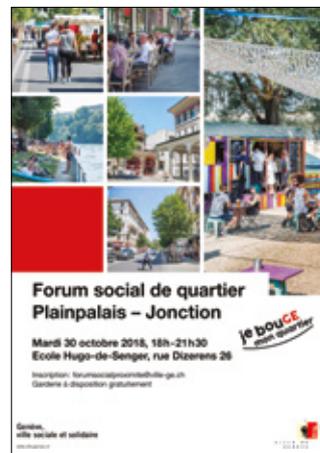
Le Forum social est un moment essentiel dans la mise en œuvre de la Politique sociale de proximité. Il mobilise l'intelligence collective des partenaires locaux - les habitant-e-s, les associations et l'administration municipale - dans des ateliers participatifs. Il permet de co-construire des réponses aux enjeux sociaux mis en exergue dans le Portrait. Le Forum social de quartier est préparé par les équipes municipales sur le terrain, en collaboration avec les acteurs associatifs réunis autour des Antennes sociales de proximité.

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES

Le Forum social du quartier Plainpalais – Jonction a réuni plus de 150 participant-e-s, dont plusieurs acteurs associatifs et institutionnels, à l'Ecole Hugo-de-Senger. Il s'est tenu le 30 octobre 2018.

Pattusch, conseillères en action communautaire de l'Antenne sociale de proximité Plainpalais Jonction/Acacias.

Au total, plus de 77 propositions ont été formulées par les participant-e-s. Leur synthèse constitue la base de ce Plan d'actions.



Rappel des enjeux

Quatre thématiques ont été approfondies dans le cadre d'ateliers participatifs animés en binôme par des membres d'associations et d'institutions et des collaboratrices et collaborateurs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité:

- **Favoriser et renforcer la participation de toutes les familles:** deux ateliers co-animés par Catherine Baroni et Emmanuelle Dominik, de la Maison de quartier de la Jonction, Loretta De Faveri, de Pro Juventute; Joëlle Oudard, adjointe de direction à Direction du Département de la cohésion sociale et Ayari Félix, chargée de mission au Service des écoles.
- **Renforcer l'intégration des populations migrantes dans le quartier:** deux ateliers co-animés par Yann Perrin, du Centre de la Roseraie, Adriana Mumenthaler de la Croix-Rouge genevoise; Davide Pedrazzini et Léa Herquel, conseillers en action communautaire de l'Antenne sociale de proximité Plainpalais Jonction/Acacias.
- **Favoriser la participation et la place des jeunes dans la vie du quartier:** deux ateliers co-animés par Giordano Furlanetto de l'ATB, Alexandre Oberson, de la Maison de quartier Plainpalais; Amira Belkaïd, travailleuse sociale hors murs et Stéphanie Pédat, adjointe de direction au Service de la jeunesse.
- **Aîné-e-s et vie sociale de quartier:** deux ateliers co-animés par Danièle Warynski, du Collectif Villa Freundler, Claudio Testori, de L'Oasis - association genevoise des foyers pour personnes âgées; Izabela Herzog et Joëlle

Le quartier de Plainpalais et de la Jonction constitue un territoire très dense en termes de population, de logements, d'emplois et commerces de proximité. Il souffre d'un manque d'espaces verts.

Si Plainpalais connaît la densité la plus élevée de Genève, la Jonction comprend plusieurs bâtiments universitaires et davantage de bureaux, de lieux de détente et de loisirs. L'importante fréquentation - de jour comme de nuit - de ce territoire génère des nuisances dans certaines rues avec d'importants regroupements nocturnes, du bruit, de l'insalubrité et des activités de deal.

A la Jonction, le taux de chômage et la part des habitant-e-s à l'aide sociale sont supérieurs à ceux de la commune, tandis que le niveau de salaire est bien inférieur. La précarité est particulièrement marquée sur la bande de territoire des sous-secteurs du Vélodrome, de Sainte-Clotilde, du Quai du Rhône, d'Ansermet et du Village-Suisse. Beaucoup de ces situations sont durables, voire héritées, c'est-à-dire sans lien avec des accidents de vie. Au contraire, elles portent en elles un risque de reproduction des inégalités et de rupture sociale à travers les générations.

La monoparentalité est un obstacle supplémentaire à l'insertion professionnelle ou à la formation du parent. Même s'il n'existe pas d'éléments statistiques suffisants permettant d'en mesurer l'ampleur sur ce territoire précis, cette situation sociale difficile a un impact réel sur le parcours de vie des enfants. La situation des jeunes s'en trouve également touchée. Ceci se vérifie en termes d'opportunités de développement, de socialisation et d'égalité des chances.





A la Jonction, le potentiel de développement urbain est relativement faible, à part dans l'Ecoquartier Carré-Vert sur l'ancien site d'Artamis. Dans le secteur historiquement industriel et ouvrier de Du-Bois-Melly et des Savoises, le tissu social se transforme, ce qui provoque un sentiment de gentrification. En dehors de ces poches, de nombreux appartements sont vétustes et un phénomène de densification est très fortement suspecté. Cette situation est sans doute liée à la difficulté de déménager lorsque la famille s'agrandit, mais aussi à un phénomène de regroupement familial ou de solidarité communautaire parmi les populations migrantes, y compris clandestines. La pratique des sous-locations abusives (marchands de sommeil) contribue aussi à cela.



A Plainpalais, les indicateurs sociaux signalent un niveau de précarité moins important qu'à la Jonction, mais supérieur à la moyenne genevoise. Le sous-secteur des Minoteries concentre une part importante de personnes en situation à risques. Des difficultés liées aux logements sont également signalées, ainsi que la présence de familles migrantes en situation de grande précarité. Enfin, un nombre important de personnes seules vivent dans ce secteur, ce qui augmente le risque d'exclusion sociale.



Dans les deux secteurs, la part d'âîné-e-s s'avère moins élevée que la moyenne genevoise et le nombre de personnes du 4^{ème} âge tend à diminuer, contrairement à la tendance générale. Toutefois, le nombre de personnes entre 65 et 79 ans augmente un peu plus rapidement qu'en ville. Les risques d'exclusion sont marqués dans certaines zones, en raison d'une proportion plus importante de seniors, mais aussi de leur situation de précarité.

Les mouvements de population et la part d'étrangers et d'étrangères dans ces secteurs s'inscrivent dans les moyennes de la ville. Cependant, le quartier rencontre une problématique spécifique concernant les migrant-e-s, en particulier les clandestin-e-s. Il n'existe pas d'évaluation chiffrée de ces populations, mais les informations relevées par les responsables

des écoles mettent en évidence une part importante d'élèves clandestin-e-s.

Les besoins sociaux sont donc nombreux. Le Plan d'actions propose quelques pistes concrètes pour y répondre.

Enjeu 1 :

La participation de toutes les familles

A Plainpalais et à la Jonction, la vie quotidienne est difficile pour de nombreuses familles, notamment les familles monoparentales et nouvellement arrivées. Les obstacles à l'intégration sont importants. Ils entravent le recours aux prestations sociales et accroissent le risque d'exclusion, tout particulièrement pour les enfants et les jeunes.

Deux actions visent à renforcer l'inclusion de l'ensemble des familles :

Le vendredi du quartier

Un Collectif de partenaires coordonné par l'ASP mettra en place un espace de rencontre intergénérationnel et transversal, « Le vendredi du quartier » à l'Espace de quartier Plainpalais. Il proposera des activités ouvertes à tous les publics du quartier (par ex. accueil thé-café, permanences info quartier, échanges de services et activités organisées par des habitant-e-s et des partenaires, etc.

Une première rentrée scolaire facilitée

Fort du constat que le passage d'une structure d'accueil de la petite enfance ou de la maison à l'école est un moment délicat pour les familles, le projet *Transition petite enfance-école* propose de faciliter ce moment. Deux demi-journées d'informations et d'échanges pour les familles seront organisées dans le quartier. Les familles seront accueillies par des éducateurs-trices, par des représentant-e-s de l'école et des interprètes communautaires, ainsi que par des représentant-e-s du parascolaire pour discuter des modalités de prise en charge scolaire et parascolaire. Plusieurs Point Info mobiles seront présents dans

quatre préaux d'écoles du quartier lors des inscriptions des 1P afin de distribuer de l'information utile et toucher toutes les familles.

Enjeu 2 : L'intégration des populations migrantes

Un nombre important de nouvelles familles étrangères font face à des situations de grande précarité. Elles rencontrent une multitude d'obstacles à l'intégration et sont confrontées à des barrières qui entravent leur recours aux prestations sociales. De plus, on relève une proportion importante d'hommes seuls parmi les migrant-e-s. Les risques d'exclusion sont donc avérés.

Afin de répondre à ces enjeux, le Plan d'actions propose un projet :

Une intégration renforcée

Un appel à projets sur la thématique de l'intégration des populations migrantes dans le quartier sera lancé en 2019. Celui-ci proposera aux habitant-e-s, associations de quartier et associations communautaires de présenter ensemble des projets ayant pour but une meilleure intégration des personnes migrantes. Un financement récompensera les meilleurs projets, sélectionnés par un jury composé d'acteurs de provenance multiples assurant expertise et diversité.

Enjeu 3 : La participation et la place des jeunes dans la vie locale

La situation sociale de nombreux parents est difficile dans les quartiers de Plainpalais et de la Jonction. Cette précarité influe négativement sur le parcours des enfants et des jeunes et se traduit par des difficultés d'insertion professionnelle accrues. L'ancrage dans le réseau local et la participation citoyenne peuvent inverser de manière positive ces tendances.

Dans le Plan d'actions Plainpalais-Jonction, deux actions sont proposées :

Les jeunes participent aux 30 ans de l'Usine

Un groupe de jeunes participera à l'organisation des 30 ans de l'Usine. La collaboration (sa nature, sa durée, etc.) sera construite avec des jeunes volontaires. Des petits jobs seront créés en amont et pendant l'événement, ainsi que la possibilité pour certains groupes de musique, qui occupent des locaux en gestion accompagnée, de se produire.

Les jeunes investissent un lieu et le gèrent de manière autonome

Avec l'appui des équipes de terrain du Service de la jeunesse, un groupe de jeunes se constituera en Collectif, trouvera et investira un lieu en le gérant de manière autonome. Les équipes sociales de terrain accompagneront et soutiendront les jeunes dans ces démarches, dans la construction de partenariats. Une petite fête de quartier dans une zone piétonne avec des activités jeunesse mais ouvertes aux autres générations, sera organisée, pour faire la promotion de ce nouveau lieu.

Enjeu 4 : Aîné-e-s et vie sociale de quartier

Si la situation des aîné-e-s n'est pas alarmante sur un plan démographique, les risques d'exclusion sont plus marqués dans certaines zones, en raison d'une proportion plus importante de seniors, mais aussi de leur situation de précarité.

Ce risque concerne plus spécifiquement le sous-secteur Ansermet, où d'anciennes générations ouvrières occupent les barres Honegger, mais aussi ceux du Vélodrome et des Minoteries. Le nombre d'aîné-e-s est toutefois en nette diminution dans ces sous-secteurs depuis quelques années.

Les propositions ci-dessous offrent des perspectives concrètes pour mettre à disposition une information sociale de proximité et ouvrir davantage les activités de quartier au 3^{ème} et 4^{ème} âge.





Créer un réseau de partenaires et une plateforme numérique

Les équipes de terrain réuniront une plateforme d'acteurs du quartier actifs auprès des aînés et les aideront à diffuser une information centralisée sur l'offre d'activités.

Parallèlement, les équipes et la Direction du Département travailleront à la réalisation d'un outil d'information sociale pilote pour faire connaître les différentes activités et services destinés aux aîné-e-s du quartier, avec notamment une liste des moyens pour faciliter les déplacements.



Ouvrir les activités de quartier au 3^{ème} et 4^{ème} âge.

Les équipes de terrain stimuleront les partenaires, associations et habitant-e-s à proposer des activités qui soient inclusives pour les aîné-e-s, par exemple dans le cadre de la mise à disposition des Espaces de quartier (Appels à projets), l'utilisation des espaces publics, ou le développement de programmes type « Le vendredi du quartier ». C'est ainsi que « Sports pour seniors », un cours qui enseigne, en intérieur, l'utilisation des équipements ProxiSports, sera inclus dans l'Appel à projets Jonction et Minoteries, en collaboration avec le Service des Sports.



ANNEXE : TABLEAU DE SYNTHÈSE

1^{er} OBJECTIF : Favoriser la participation de toutes les familles

	Action	Indicateur(s) de résultats	Responsable(s)	Partenaire(s)	Echéance
Action n°1	Mettre en place un espace de rencontre « Le vendredi du quartier » proposant des activités ouvertes à tous les publics.	Nombre vendredis occupés Nombre de partenaires et d'habitant-e-s impliqué-e-s	Antenne sociale de proximité	Plateforme de quartier Plainpalais Associations et habitant-e-s	2019-2021
Action n°2	Mettre en place le projet « Transition petite enfance - école »	Nombre d'actions, d'informations et d'échanges organisés Nombre de participant-e-s	Service de la petite enfance Service des écoles et institutions pour l'enfance	Ecole Hugo de Senger Crèche Minoteries Centre de Contact Suisses-Immigrés La Roseraie Point Info Ecole des Parents Pro Juventute	2019-2021

2^{ème} OBJECTIF : Renforcer l'intégration des populations migrantes dans le quartier

	Action	Indicateur(s) de résultats	Responsable(s)	Partenaire(s)	Echéance
Action n°3	Mettre en place un appel à projet sur la thématique de l'intégration des populations migrantes.	Nombre de projets déposés Nombre d'associations partenaires Nombre de lauréats	Antenne sociale de proximité	Direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité Unité vie associative	2019

3^{ème} OBJECTIF : Favoriser la participation et la place des jeunes dans la vie locale

	Action	Indicateur(s) de résultats	Responsable(s)	Partenaire(s)	Echéance
Action n°4	Soutenir un groupe de jeunes dans sa participation à l'organisation des 30 ans de l'Usine.	Nombre d'activités organisées par les jeunes ou auxquelles ils collaborent	Service de la jeunesse	L'Usine	2019
Action n°5	Accompagner et soutenir un groupe de jeunes dans la constitution d'un collectif et trouver un lieu qu'il gère de manière autonome.	Nombre de lieux trouvés Nombre de fêtes organisées Le collectif est créé	Service de la jeunesse	---	2021

4^{ème} OBJECTIF : Augmenter la vie sociale de quartier pour les aîné-e-s

	Action	Indicateur(s) de résultats	Responsable(s)	Partenaire(s)	Echéance
Action n°6	Développer un réseau de partenaires soit une plateforme locale autour des acteurs existants du quartier.	Existence de la plateforme Nombre de rencontres	Antenne sociale de proximité	Coordination aînés Plainpalais-Jonction-Acacias Cité Seniors Infirmière du Service social Plainpa-Vivant Le 3 ^{ème} Optimiste	2021
Action n°7	Développer un outil de communication pour faire connaître les différentes activités et services destinés aux aîné-e-s avec notamment une liste des moyens d'accompagnement au déplacement.	Existence de l'outil Taux de fréquentation	Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	Coordination aînés Plainpalais-Jonction-Acacias Cité Seniors Infirmière du Service social Plainpa-Vivant Le 3 ^{ème} Optimiste	2021
Action n°8	Stimuler les partenaires, associations et habitant-e-s (notamment seniors) à proposer et à participer à des activités qui soient inclusives pour les aîné-e-s, par exemple dans le cadre de la mise à disposition des Espaces de quartier (Appel à projets), l'utilisation des espaces publics, ou le développement de programme type le vendredi du quartier.	Nombre d'activités sportives, culturelles ou sociales à destination des aîné-e-s	Antenne sociale de proximité	Service des sports Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité Unité vie associative Cité seniors Service des écoles	2021

je bouGE mon quartier

La Ville de Genève encourage l'engagement citoyen et valorise les compétences des habitant-e-s.

Vous pouvez contribuer au développement des solidarités de proximité et au renforcement de la cohésion sociale en participant bénévolement aux projets et actions coordonnées par votre Antenne sociale de proximité.

Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact par téléphone, courrier postal ou courrier électronique :

Antenne sociale de proximité Plainpalais Jonction/Acacias

Rue Prévost-Martin 4BIS

1205 Genève

Tél. + 41224189760

Fax + 41224189761

[asp.plainpalais.soc\(at\)ville-ge.ch](mailto:asp.plainpalais.soc(at)ville-ge.ch)

Plus d'informations sur la Politique sociale de proximité :

www.ville-geneve.ch/themes/social/politique-sociale-proximite/

Impressum

Conception graphique

Agence EtienneEtienne

Crédits photographiques

Ville de Genève / Magali Girardin

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Edition Mars 2019